



Tiers-Ordre et presse (1)

SAINT François, s'il revenait et qu'oubliant les clairs paysages d'Ombrie, où jadis s'épanouit l'esprit franciscain, comme une fleur des champs à l'ombre d'argent des oliviers dans la paix des campagnes encadrées par le profil des collines qui fuient, si, oubliant tout cela, il parcourait nos pays embrumés par la fumée des usines, éclairés par le flamboiement des forges, que dirait-il, que ferait-il, quels préceptes donnerait-il à ses fils du Tiers-Ordre ?

Que dirait-il, en voyant surgir devant lui toute une nouvelle féodalité, plus dure, plus âpre, plus révoltante que celle du moyen-âge ; où le seigneur est l'argent, et le serf, l'homme ; où la vie humaine est attachée à une nouvelle glèbe, la machine ? Sans doute, le Poverello qui inspira la Charte d'Assise du 9 Octobre 1210, ordonnerait à ses fils de n'avoir de cesse que tous les hommes, leurs frères, ne soient rétablis dans leur dignité ; que les conflits sociaux ne soient apaisés ; que, par la loi, par les œuvres, par le dévouement individuel, ne recommence le règne de la fraternité chrétienne.

Que dirait-il en passant devant ces palais de la science sans Dieu, d'où le Christ est chassé, où l'impiété est maîtresse ? Son cœur aimant se serrerait, en songeant à toutes ces pauvres âmes d'enfants qui ignorent la consolante Passion de Jésus ; que le malheur broiera demain, et qui ne verront point se dessiner à l'horizon de leur pensée le coin de ciel bleu de l'espoir en Dieu.

Devant l'immoralité qui monte, devant la lâcheté qui avilit les âmes, devant le crime et l'impudèr qui s'étalent, il

(1) Discours prononcé par M. Sinzot, avocat, du T.-O., le 27 août 1911, à Louvain.